

Cauchemar à la cité : la cité à Lausanne, son développement

Autor(en): **Gilliard, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **64 (1991)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CAUCHEMAR A LA CITE

LA CITÉ À LAUSANNE
SON DÉVELOPPEMENT

I

Il n'est pas question ici de faire l'histoire de la Cité, mais plutôt de retracer quelques-uns des points forts de son développement à travers le temps. Car s'il y avait une «histoire parallèle» de la Cité à faire, ce serait, à n'en pas douter, celles des «conditions» de son urbanisation jusqu'à nos jours.

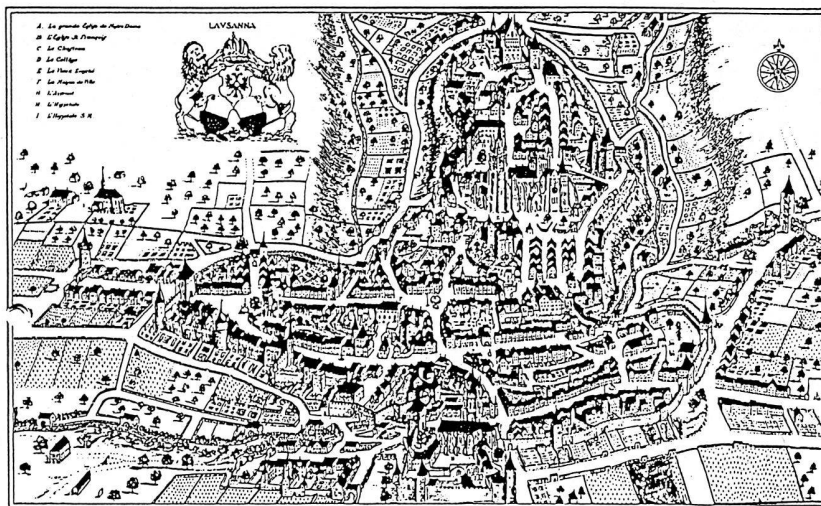
Aussi ce bref tour d'horizon s'appuie-t-il sur un certain nombre d'éléments anecdotiques certes, mais qui reflètent avec pertinence certains moments du «cauchemar de la Cité».

Avant d'évoquer quelques étapes significatives de son développement au cours de ce dernier siècle, reprenons brièvement la description qui est faite par le Professeur Marcel Grandjean dans son ouvrage «Nos monuments d'Art et d'Histoire» (NMAH Vaud.I). Au chapitre sur la Cité, il nous apporte cette page d'histoire :

La Cité : Ville dès le IV^e siècle peut-être, siège épiscopal dès la fin du VI^e siècle ou la première moitié du VII^e, la «Cité» formait alors à elle seule toute l'agglomération lausannoise. Elle en restera en quelque sorte la citadelle...

La Cité n'a pris son visage à peu près définitif — celui qu'elle a gardé jusqu'au début du XIX^e siècle et qu'évoque bien la vue de Buttet de 1638 — qu'au XIII^e siècle avec l'achèvement de la cathédrale gothique, dont la masse nettement plus ample que celle des bâtiments antérieurs vient régir sa vie de façon beaucoup plus impérieuse...

Puis, évoquant le caractère compact de la Cité médiévale, traversée par quelques rues plutôt étroites, Marcel Grandjean décrit ce qu'il appelle l'assiette topographique très contraignante de cette portion du territoire lausannois (voir



▲ Lausanne, d'après le plan Mérian de 1642

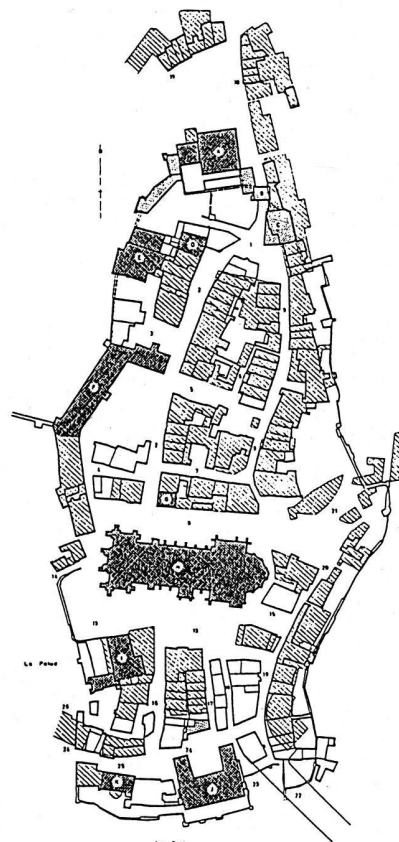
Plan de la Cité en 1831 et 1960, avec indication de l'enceinte dans son état de 1723, NMAH. Fig. 79).

La morphologie urbaine de la Cité reste pratiquement inchangée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, avec de part et d'autre de la Cathédrale, la Cité-Dessus au nord et la Cité-Dessous au sud. L'indépendance vaudoise, puis les soubresauts révolutionnaires vont secouer la Cité dès la deuxième moitié du XIX^e siècle. Comme il se doit, le pouvoir politique va s'installer là où étaient ses prédécesseurs depuis des siècles.

La ville de Lausanne explose, puisque sa population va doubler dans les trente années qui suivent, pour atteindre plus de 60'000 habitants au début du XX^e siècle.

DEMI-SIÈCLE DE CAUCHEMAR À LA CITE

En à peine plus d'un demi-siècle, l'ancienne Cité épiscopale va subir ses premiers outrages; par des percées dans son tissu urbain et des démolitions au nord, à l'est et au sud, la Cité fortifiée ne résistera pas aux assauts de l'administration du nouveau Canton. Les vestiges historiques, mais également des maisons d'habitation feront place aux immeubles administratifs. Seuls les bâtiments prestigieux de la Cathédrale, du Château Saint-Maire et de l'ancienne Académie n'auront pas à s'inquiéter des agressions qui vont bouleverser les structures urbaines moyenâgeuses de la Cité-Dessus, puis de la Cité-Dessous. En 1910, tout a été dit, tout est terminé. Le cauchemar est passé. La morphologie et le caractère compact de



▲ Plan de la Cité en 1831 et 1960, avec indication de l'enceinte dans son état de 1723

la Cité médiévale d'antan n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Ce n'est sans doute pas par hasard si c'est justement entre 1880 et 1910 que les associations du Vieux-Lausanne, des Amis de la Cité ou de la Société d'Art Public ont été créées. Leurs efforts ne seront pas vains, puisqu'en 1898 on commencera à parler de la «sauvegarde du patrimoine architectural de Lausanne». Jusque-là, on ne parlait que de lois sanitaires ou de la police des constructions.

Pour ceux qui s'intéressent à la sauvegarde du patrimoine lausannois, il faut citer le merveilleux ouvrage de Gilbert Coutaz, archiviste de la Ville de Lausanne, «Du maisonneur à l'architecte de la Ville 1883-1983», publié à l'occasion du centenaire du Service d'architecture.

Ce véritable «bréviaire» de l'histoire urbaine lausannoise nous apprend que le premier architecte de la ville fut nommé en 1883. Dans ses repères chronologiques, Gilbert Coutaz nous fait vivre le rôle et le travail des «maisonneurs» depuis le début du XIV^e siècle.

A propos des conditions de leur activité, un passage de son texte illustre bien le contexte et l'ambiance des débats, jadis :

La municipalité reconnaissait d'ailleurs dans son rapport de gestion de 1875 que longtemps «on a reculé devant les travaux à exécuter, se laissant aller à un penchant qui nous caractérise et qui consiste à toujours renvoyer ou à laisser à l'avenir le soin de faire ce qui manque».

Voilà qui était bien dit, sur les tergiversations lausannoises.

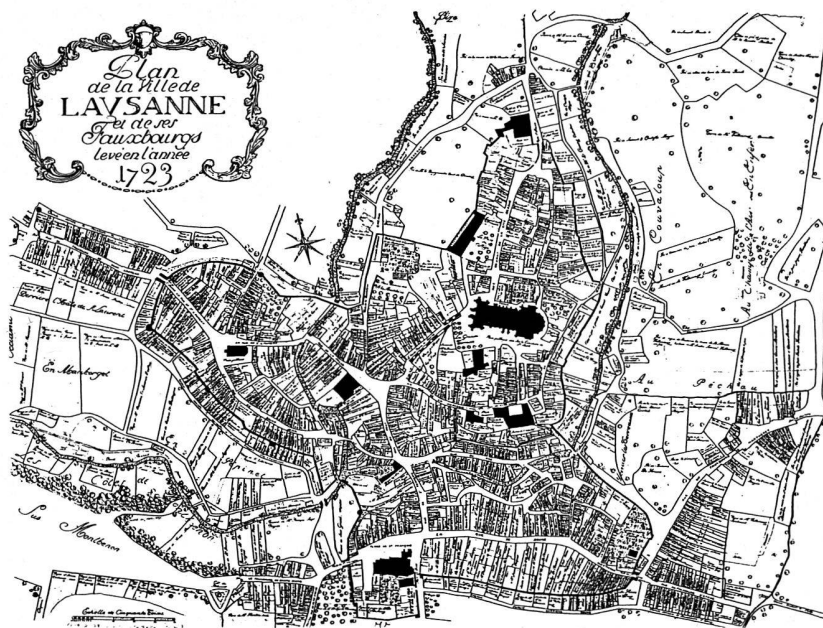
Rien n'a vraiment changé lorsqu'il s'agit du développement et de l'urbanisation «anarchique» qui caractérise cette ville, depuis bientôt un siècle et demi?... A n'en pas douter, par sa cohérence et la rigueur des informations qu'elle contient, cette plaquette devrait être l'objet d'un envoi «tout ménage» aux Lausannois, préoccupés de l'histoire et du devenir de leur ville.

Si, comme nous venons de le voir, la Cité-Dessus ne subit plus de bien grands bouleversements en ce début de XX^e siècle, c'est peut-être grâce à son contournement par le sud et l'ouest (rue Pierre-Viret), dans les années trente, que la Cité retrouve dès lors tout le calme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Mais n'oublions pas non plus que ce détournement a provoqué une césure importante dans le tissu moyenâgeux des Escaliers du Marché, qui reliait la Cité à la ville basse de la Palud. Ce n'était qu'une pause temporaire.

CAUCHEMAR DES ANNÉES TRENTE À CINQUANTE

En 1932, la Municipalité de Lausanne ouvre un «Concours d'architecture pour l'étude urbanistique et architectonique de l'Ancien Evêché à Lausanne». Sur vingt-six projets présentés, le jury du concours octroie le premier prix au projet «Unité» des



▲▲ Plan de la Ville de Lausanne et de ses faubourgs levé en 1723

▲ Plan de la Ville de Lausanne publié en 1838

architectes Gilliard et Godet à Lausanne. Les nouveaux bâtiments sont essentiellement destinés au Musée du Vieux-Lausanne.

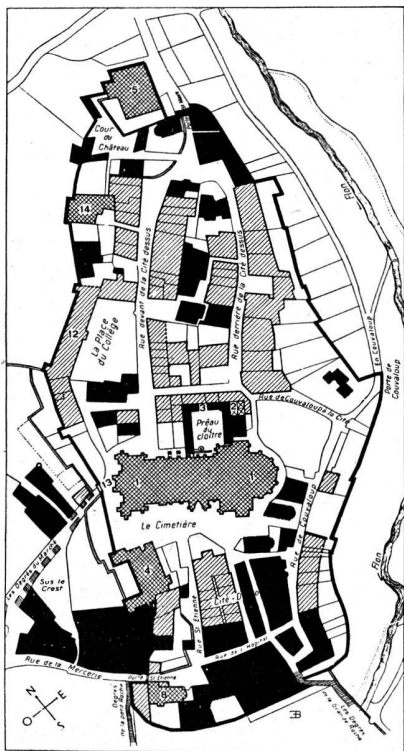
Le périmètre du projet couvre la surface comprise entre la place de la Cathédrale, la rue Saint-Etienne et la rue Pierre-Viret au sud. Le projet vient buter contre l'Ancien Evêché qui est conservé, alors que tous les autres bâtiments sont démolis.

Pour l'époque, il y avait une préoccupation d'intégration au site historique (voir reproduction BTSR de 1932), mais l'idée d'une telle restructuration tomba vite dans l'oubli. Les positions

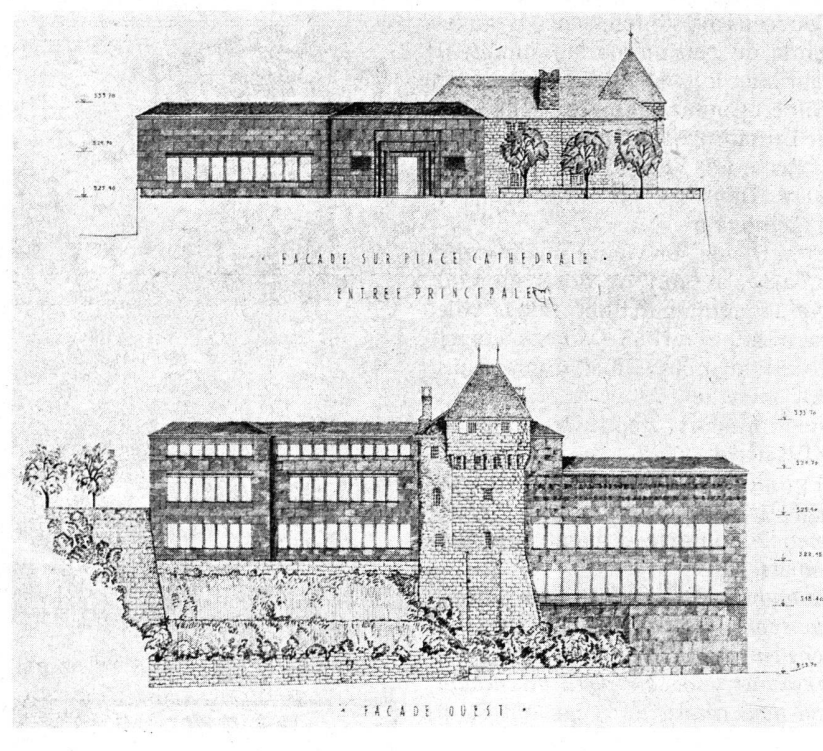
antagonistes persistaient; la Cité prenait son souffle.

Mais toujours dans les années trente, le «cauchemar de la Cité» prenait des allures de marathon; les pressions gouvernementales se faisaient plus insistantes sur tout le périmètre de la Cité-Dessus. On décida alors d'organiser un «Concours pour l'aménagement du Quartier de la Cité à Lausanne».

Le programme spécifiait qu'il avait pour but de renseigner l'Etat sur les possibilités des parties de la Cité non occupées par les édifices qui doivent être conservés.



Trente-six projets furent présentés, et le premier prix fut attribué au projet «Etapes» de l'architecte A. Pilet à Lausanne. Dans sa version maximaliste, le projet primé (voir reproduction du B TSR, 1935) faisait «table rase» sur tout le centre et la partie orientale de la Cité, à l'exception de tous les monuments prestigieux et la conservation de la Salle capitulaire. Durant les années quarante, la polémique reprend à propos de l'aménagement sud de la Cité. Diverges opinions sont émises, mais retenons celle de l'architecte lausannois Marc Piccard qui, dans son article «A la Cité» (B TSR n° 23 11.40) vint au secours de M. Jean Peitrequin à propos de la reconstruction ou non de l'îlot Fabre. Il s'agissait de maisons d'habitation qui venaient d'être rasées pour insalubrité et manque d'entretien. Pour Marc Piccard, c'était une occasion de défendre une idée assez répandue à l'époque; il fallait dégager le monument Cathédrale : *On peut avancer d'une façon générale qu'une cathédrale sur terrain plat a besoin de petits éléments qu'elle puisse dominer. Ces petits éléments, du reste, ne cachent pas l'édifice. Il n'en est pas de même quand une cathédrale est située sur une colline. Il faut une base, sans doute, mais la meilleure base n'est-elle pas la colline elle-même, la colline dont le public ignore, masquée qu'elle est actuellement, l'étonnante configuration?* Si seulement on avait pu raser tout le flanc sud de la Cathédrale en y laissant



◀ En noir, les démolitions effectuées aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles

▲ Projet de MM. Gilliard et Godet, Concours pour l'étude urbanistique de l'Ancien Evêché, 1932

sant subsister l'Ancien Evêché? Politicien, architecte ou artiste, les points de vue s'entrechoquaient. Poursuivant son appui à la non-reconstruction de l'îlot Fabre, il allait même plus loin, car selon lui, *si le tout premier plan formé par les «méchantes bicoques» dont parle Jean Peitrequin est certainement simple et modeste, il forme à l'exception de l'Evêché, qui est digne d'un véritable intérêt, un tout peu harmonieux, tant s'en faut; et si l'ingénieur moderne — hélas peut-être — ne connaît aucune difficulté technique, l'artiste connaît et entend résoudre les difficultés d'ordre plastique.* Mais, pour la défense du patrimoine historique de la Cité, le cauchemar n'allait pas s'arrêter là. En 1947, l'Etat reprend l'idée d'un concours plus restreint, ne prévoyant plus que la démolition des bâtiments sis le long de la rue Cité-Derrière. Pour l'administration cantonale, il s'agit, selon le Bulletin Technique de la Suisse Romande (n° 19 09.47) d'établir un projet d'aménagement rationnel et harmonieux du quartier. Après avoir présenté à ses lecteurs le catalogue des démolitions qui, au cours des trois derniers siècles, créèrent d'heureux dégagements à la Cité avec ce qui est conservé, Edmond Virieux tente une approche quelque peu scabreuse pour notre perception contemporaine du patrimoine historique.

S'appuyant sur le fait que des transformations successives ont de tout temps bouleversé le site de la Cité, il démontre que ce fut le cas pour l'édification de la cathédrale, puis lors de la construction de l'Ancienne Académie. Selon Edmond Virieux, *le résultat des démolitions entreprises fut heureux.* Puis, relevant l'insignifiance architecturale de l'Ecole de Chimie ou de bâtiments administratifs, il affirme qu'il n'y a pas lieu de regretter la disparition de la Porte Saint-Maire, qui se reliait mal à l'énorme volume du Château. Défendant le projet de l'architecte Laverrière en vue d'une Cité nouvelle, Edmond Virieux estime que le côté ouest de la Cité est *aménagé avec ordre*, il s'agit de l'Ancienne Académie, alors que la zone qui couronne la colline au levant n'offre guère que de misérables logements d'aspect lépreux et qui, selon lui, *ne méritent pas un tel sacrifice pour des bâtiments dont la valeur architecturale ou pittoresque est nulle, et qui constituent un voisinage peu heureux pour la cathédrale et un couronnement misérable de la Cité.* Enfin, appuyant sa démarche sur l'idée qu'il n'est pas nécessaire d'imiter l'art du siècle passé, *on l'avait dit avec raison «un temps qui restaure trop bien est un temps qui ne sait plus créer».* Avec ces dernières tentatives d'intervention qu'il faut bien qualifier

d'«étatiques», on ne touche plus à la Cité, si ce n'est pour transformer ou restaurer les bâtiments qui subsistent encore. Entretemps, la Loi sur la protection de la nature et des monuments historiques (LPNMS) est appliquée, l'inventaire des bâtiments est terminé, et l'on attend toujours le règlement communal qui devrait sceller l'avenir de ce site historique, mais l'accouchement semble bien laborieux.

Y aurait-il un troisième cauchemar en perspective?... C'est l'une des questions que légitimement le citoyen peut se poser.

CAUCHEMAR SOUS SURVEILLANCE

Les associations de défense du patrimoine qui s'étaient constituées à la fin du XIXe siècle ou au tout début de ce siècle étaient des sociétés académiques, sans grand pouvoir sur les décisions prises au niveau politique. Il aura fallu attendre l'après 1968 pour qu'une nouvelle génération de défenseurs du patrimoine et groupes de pression urbains se fassent entendre; parmi eux, le Mouvement pour la Défense de Lausanne (MDL) ou le Groupe Action Urbanisme (GAU). Préoccupés par de nouvelles démolitions intempestives dans la ville, il vont utiliser des modes d'action beaucoup plus percutants; il s'agit de sensibiliser la population lausannoise par l'intermédiaire des médias et l'organisation de référendums.

Dès lors, qu'en est-il des interventions ou opérations qui pourraient d'une manière ou d'une autre hypothéquer le patrimoine historique à la Cité?

Certes, des interventions ponctuelles sont en cours, par la rénovation de quelques immeubles, alors que d'autres viennent par exemple de faire l'objet de concours d'architecture. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats obtenus relancent le débat. L'enjeu est de taille, car depuis le départ de l'Université, puis le déménagement progressif de l'administration cantonale ou la «Motion Perrin» de 1982, plus personne n'est opposé à la réintroduction de logements à la Cité, mais de quel habitat s'agit-il? Au prix actuel de la rénovation, certainement pas du logement populaire, même si certains viennent d'être subventionnés.

L'autre aspect de la rénovation des bâtiments de la Cité reste celui de l'architecture; les derniers concours ont clairement démontré que l'ap-

port d'une esthétique contemporaine bien maîtrisée était possible, sans nécessairement nuire à l'ensemble. Faut-il s'en émouvoir?... Les concours d'architecture sont là pour apporter de nouvelles idées. Quant à la concrétisation des projets primés, elle exigera la plus grande attention.

Tout danger est-il pour autant définitivement écarté?... Selon la sensibilité des uns ou des autres, le débat reste plus ouvert que jamais. Nous pouvons être certains que des projets de grande envergure n'auront plus cours, car l'Etat est devenu raisonnable, alors que timidement la Ville de Lausanne s'intéresse de plus près à l'avenir de son patrimoine historique. Par rapport aux intentions et projets que nous venons d'examiner, c'est un pas considérable qui vient d'être franchi. Encore faut-il qu'une étroite collaboration s'instaure et que, si nécessaire, l'on n'esquive pas le débat contradictoire avec les Lausannois.

Quant aux promoteurs de nouveaux projets pour la Cité, maîtres de l'ouvrage ou architectes, ils auront la lourde tâche de démontrer le bien-fondé de leurs propositions. Les défenseurs du patrimoine historique, comme des valeurs urbaines et sociales ne s'y tromperont pas; le «cauchemar» ne passera pas.

Comme tout le monde semble en avoir convenu, revitaliser la Cité implique des concessions. Pour faire place au logement comme à de nouvelles activités, l'Administration cantonale devra quitter certains bâtiments qu'elle occupe aujourd'hui.

LE CAUCHEMAR SERAIT-IL AU BOUT DU TUNNEL?...

Une partie de cette administration devrait être transférée dans l'îlot Riponne-Tunnel, ou du moins ce qu'il en reste. Une plaquette éditée récemment, «Le bout du Tunnel», engage la bataille pour défendre ce quartier populaire. Sans rentrer dans les considérations et motivations qui animent ses auteurs, le cas de la Cité y est évoqué avec, à l'appui, de nombreuses citations de Frédéric Gilliard qui, en 1947 (Revue Habitation), s'était engagé pour une défense sans ménagement de la Cité.

Tout le monde connaît l'enjeu d'une citation lorsqu'elle permet d'étayer ou de cautionner sa propre thèse. Mais une telle pratique ne doit pas non plus faire sous-estimer les pièges de la dissertation, lorsqu'elle vient au

secours de tout rédacteur.

Or, ironie du sort, un an plus tard, dans la Revue du Heimatschutz (n° 1/1948), «La Cité, vivante image du passé lausannois», Frédéric Gilliard, ce fervent défenseur d'un quartier qui ne veut pas mourir, écrit ceci :

Un transfert de la plupart des bureaux de l'Etat, mal logé à la Cité, leur concentration dans un nouveau centre administratif aménagé librement selon les exigences modernes est certainement possible, et éminemment souhaitable. Or, un emplacement s'offre à portée immédiate du Château, qui pourrait rester le siège représentatif de l'autorité cantonale, entre la place de la Riponne et celle du Tunnel... vastes espaces que possède la Commune, toute prête à étudier avec l'Etat l'édification de bâtiments que se partageraient les services cantonaux et communaux.

Pour Frédéric Gilliard, il y avait un prix à payer pour sauvegarder la Cité. Vouloir défendre l'îlot Riponne-Tunnel sur la base de ses écrits à propos de la Cité est une imposture. Hormis la valeur du tissu social et de l'immeuble Lausanne-Moudon, ce quartier ne supporte aucune comparaison avec le site historique de la Cité. Qu'on se le dise...

La rue du Tunnel est l'une des plus bruyante et polluée du Centre-Ville, alors que côté cour, l'espace n'est pas plus attrayant. Concevoir des logements populaires au cœur de la ville, oui, mais pas n'importe où. Car, si d'aventure les appartements actuels étaient rénovés, il y a fort à parier que les locataires d'aujourd'hui n'y trouveraient plus leur compte.

En 1948 donc, le sacrifice de l'îlot Riponne-Tunnel était acquis à l'idée de Frédéric Gilliard, en compensation d'une sauvegarde et revitalisation de la Cité. Quarante ans plus tard, l'enjeu n'a pas changé. Le «cauchemar» serait-il au bout du Tunnel?

J.D. Dominique Gilliard